



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 juin 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 14 juin 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 26

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 12

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Rémi DETANG	Madame Christine MARTIN	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Didier RELOT
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Monique BAYARD
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Danielle JUBAN	Madame Karine HUON-SAVINA	
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	
Madame Claire TOMASELLI		

### Membres absents :

Madame Océane GODARD	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Thierry FALCONNET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Gérard HERRMANN	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Madame Claire TOMASELLI
	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Madame Monique BAYARD

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES****Subvention à la Fédération Régionale des MJC de Bourgogne Franche-Comté pour l'organisation du Grand Dèj**

Depuis 2001, le Grand Dèj' est un véritable rendez-vous des associations locales. Cette journée est l'occasion de valoriser leur rôle citoyen, militant et socio-culturel, en leur permettant de présenter leurs activités au grand public, au travers notamment d'ateliers, de démonstrations, d'expositions et de conférences participatives. Le Grand Dèj' est une journée de découverte du paysage associatif local dans un climat familial et festif.

Organisée par la Fédération Régionale des MJC, l'édition 2024 aura lieu au Parc de la Toison d'Or le 22 septembre. Cet événement est un temps fédérateur important pour tous les acteurs locaux, avec près de 300 associations réunies et 6 000 visiteurs concernés en 2023.

Une programmation riche et variée est proposée, incitant à la découverte et permettant la croisée des publics et des acteurs associatifs de tous les domaines : humanitaire, social, santé, défense des droits et des causes, éducation, formation, insertion, sport, culture, loisirs et vie sociale, gestion des services économiques et développement local.

Le Grand Dèj' permet de rassembler les associations locales en un même lieu, durant une journée afin de les faire connaître du grand public, de favoriser les rencontres et échanges entre associations et institutions et de donner un espace aux partenaires institutionnels pour montrer leur engagement au service de la vie associative.

Dans la mesure où cette démarche s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire, Dijon métropole propose de soutenir l'événement en allouant à la Fédération Régionale MJC Bourgogne-Franche-Comté une subvention de 21 000 €.

**Le Bureau,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** la convention jointe à la présente délibération ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention et à y apporter, le cas échéant des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'approuver** le versement d'une subvention de 21 000€ à la FR MJC ;
- **de prélever** les crédits nécessaires sur le budget 2024.

SCRUTIN      POUR : 38                                      ABSTENTION : 0  
                  CONTRE : 0                                    NE SE PRONONCE PAS : 0  
                  DONT 12 PROCURATION(S)